

L'Ecolabel européen : environnement et compétitivité se conjuguent à Saillat

International Paper

INTERNATIONAL PAPER

INTERNATIONAL PAPER

Auteur :

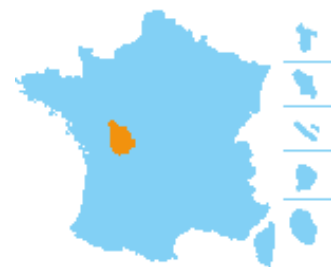
1 impasse de la Chimie
87720 Saillat-sur-Vienne

[Voir le site internet](#)

Marie-claude Ritt

MarieClaude.Ritt@ipaper.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

illustration_action

Située à Saillat-sur-Vienne, dans le Limousin, l'usine International Paper est spécialisée depuis plus d'un siècle dans la production de pâte à papier et de papier. Unique usine française de papiers graphiques à maîtriser à la fois ces deux activités, elle peut réaliser

l'ensemble du processus de production, du bois au papier fini, et trouver ainsi sa quasi autonomie énergétique avec 95% d'autoproduction dont 85% de biomasse.

Concrètement, le site de 104 hectares assure la transformation de rondins de bois feuillus et résineux en pâte à papier, puis en papiers blancs ou de couleur présentés en ramettes comme articles de bureaux ou en bobines ou folio pour les professionnels de l'imprimerie.

Le groupe International Paper investit régulièrement pour renforcer la qualité des produits et conforter le site de Saillat comme site leader en Europe pour la production de papier à valeur ajoutée. Soucieux de répondre aux attentes de leurs clients de plus en plus demandeurs de papier éco-responsable, les dirigeants d'International Paper à Saillat ont décidé depuis plusieurs années d'engager des moyens techniques, humains et financiers afin de moderniser leur process de production dans une démarche de développement durable. Le site de Saillat a ainsi été la première papeterie européenne à être certifiée ISO 14001 dès 1996, puis à être certifiée par le PEFC en 2006. L'empreinte carbone de ses papiers est deux fois plus faible que la moyenne européenne.

Poursuivant cette démarche, les produits du site ont obtenu l'Ecolabel européen en 2009.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

5 objectifs principaux ont été poursuivis :

- conserver une longueur d'avance en matière d'innovation environnementale ;
- compléter les certifications environnementales déjà obtenues (ISO 14001, PEFC, FSC) ;
- poursuivre les actions déjà engagées pour réduire l'impact environnemental des activités (les émissions de gaz à effet de serre ont diminué de 63% depuis 1990) ;
- impliquer les personnels dans une dynamique d'amélioration continue ;
- proposer aux clients de nouveaux produits avec une certification environnementale fiable, reconnue et facilement identifiable.

Résultats quantitatifs

En fixant des exigences pour les principaux enjeux environnementaux, le référentiel de l'Ecolabel européen a amené l'entreprise à réduire ses impacts environnementaux à différents niveaux :

- émissions dans l'eau : le projet O2 de délignification à l'oxygène réalisé en 2015 a permis de réduire d'un tiers les rejets organiques dans l'eau en diminuant d'un tiers les consommations de produits chimiques de blanchiment, avec l'impact économique associé.
- matière première : le rendement bois du site a été amélioré de 3%, avec un meilleur usage de la ressource et son économie associée. Ce gain est très significatif car le bois représente le coût le plus important pour une usine de pâte à papier.

Sur le site de Saillat, plus de 105 gammes de produits ont obtenu la certification Ecolabel européen.

Résultats qualitatifs

La démarche d'obtention de l'Ecolabel européen ne concerne pas uniquement les produits certifiés, mais l'ensemble du site de production. Cette démarche s'est inscrite dans une dynamique globale d'éco-conception pour produire des papiers innovants et d'écologie industrielle pour faire évoluer le processus de production.

Cette démarche a permis de sensibiliser de multiples acteurs sur la nécessité de prendre en compte les enjeux environnementaux, indépendamment des contraintes législatives et réglementaires : les personnels (direction, production, commercial, marketing), les distributeurs, les professionnels de la filière, les consommateurs.

Sur le plan commercial, la certification de l'Ecolabel européen a permis de répondre aux attentes grandissantes des consommateurs des papiers haut de gamme qui recherchent de la qualité mais aussi des produits responsables et respectueux de l'environnement. Cette certification est donc fondamentale pour le site de Saillat qui s'est résolument positionné ces dernières années sur les segments de papier à valeur ajoutée. Elle permet également de se conformer aux exigences des appels d'offre des marchés publics.

MISE EN OEUVRE

Planning

2008 : obtention de l'Ecolabel européen sur une gamme de papier blanc

2009 : obtention de l'Ecolabel européen sur une gamme de papier couleurs

2009 : obtention de l'Ecolabel européen sur l'ensemble des produits du site

2011 : prise en compte des nouveaux critères de l'Ecolabel européen

2015 : mise en place de la station de blanchiment par oxygénation (délignification à l'oxygène)

Moyens humains

- L'implication constante des responsables Environnement (groupe et site)
- L'implication des équipes de production du site
- L'implication de l'équipe commerciale et marketing pour promouvoir les produits auprès des distributeurs et des clients

Un important investissement temps et ressources humaines de plusieurs mois a été nécessaire pour valider la conformité des produits chimiques. Plus de 100 produits sont utilisés par le site, y compris ceux n'entrant pas directement dans la composition des papiers (station d'épuration, entretien des circuits, etc.).

Moyens financiers

Depuis 1990, de nombreux investissements pour réduire l'impact du site ont été mis en œuvre et, très récemment, 20 millions d'euros y ont été investis pour le projet de délignification à l'oxygène.

Ce projet a reçu le soutien de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, du Conseil régional Nouvelle-aquitaine (ex Limousin) et de l'Union européenne (FEDER).

Moyens techniques

Un approvisionnement local

Les 5 000 tonnes quotidiennes de bois proviennent de forêts locales gérées durablement, situées dans un rayon moyen de 150 kilomètres et bénéficiant aux deux tiers de certification PEFC ou FSC.

Des déchets valorisés

Les déchets de bois sont utilisés pour produire de l'énergie biomasse et les cendres résiduelles sont ensuite revendues à des agriculteurs locaux pour servir d'engrais. Les produits chimiques sont systématiquement recyclés et l'eau est traitée et purifiée avant d'être rejetée dans la Vienne.

Une innovation technique majeure

Pour blanchir la pâte à papier, le procédé traditionnel utilise, après une phase de cuisson, des produits chimiques, en particulier de composants chlorés. International Paper a ajouté à ce procédé par un dispositif de délignification à l'oxygène qui permet une cuisson plus douce et plus respectueuse des fibres du bois et qui permet d'éviter d'utiliser une grande quantité de composants chlorés. La pâte à papier est désormais traitée avec de l'oxygène dans une tour sous pression à température élevée.

Partenaires mobilisés

- ADEME
- AFNOR
- Agence de l'Eau Loire Bretagne
- Conseil régional Nouvelle-Aquitaine (ex Limousin)
- Union européenne

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

4 facteurs clés de succès ont été identifiés :

- la bonne compréhension du référentiel de l'Ecolabel européen avec l'aide de l'ADEME et de l'AFNOR ;
- la complémentarité avec les autres certifications (ISO 9001, ISO 14001, OHSAS 18001, PEFC, FSC) ;
- la prise en compte des démarches RSE et HQE ;
- la volonté de s'inscrire dans une dynamique d'amélioration continue.

Difficultés rencontrées

« Nous exerçons une activité industrielle qui met en œuvre des process nécessitant traditionnellement l'utilisation de produits chimiques. Par ailleurs, notre recherche de circuit court et d'approvisionnement local nous amène à utiliser des bois difficiles à blanchir comme le châtaignier. Le respect des critères permettant d'atteindre la certification Ecolabel européen a été très contraignant et a donc nécessité une transformation majeure de notre procédé par un investissement massif qui témoigne de notre profonde détermination. »

M. Philippe d'Adhémar, PDG d'International Paper SA

Recommandations éventuelles

Le cahier des charges de l'Ecolabel européen évolue, ce qui nécessite de mettre en place une veille active et de suivre scrupuleusement la mise en place des nouveaux critères.

« Il est important de prendre en compte une approche globale basée sur le cycle de vie du produit, en complément des certifications forestières FSC et PEFC. »

M. Philippe d'Adhémar, PDG d'International Paper SA

Mots clés

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT | INDUSTRIE | ECOEXEMPLARITE

Dernière actualisation

Mars 2021

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Celine SCHEUER

celine.scheuer@ademe.fr

Direction régionale toutes les régions